



Les dimanches 20 et 27 juin, chaque citoyen en âge et en droit de voter doit se rendre dans son bureau de vote pour exercer son devoir civique. Voter, même dans un contexte sanitaire encore contraignant, est un droit... un privilège.

Nous votons en même temps cette année pour les élections Régionales et Départementales. Contrairement à une idée trop souvent répandue, nous savons que vous ne confondez pas tout. Au milieu du brouhaha médiatique et du manque de distance sur l'info des réseaux sociaux, vous savez ce que la collectivité départementale représente dans votre quotidien.

Vous connaissez le rôle du Département de la Côte-d'Or à travers ses actions.

Chaque jour, pour vous, vos proches, vos amis, vos voisins, sous l'impulsion de ses élus (es) et avec le relais sur le terrain de ses équipes, le Département œuvre pour nos équipements dans nos villes et nos villages, pour la solidarité sans distinction.

Avec égalité et sans laisser personne sur le bord de la route, les conseillères et les conseillers de chaque canton sont à votre écoute et porteront votre voix.

La majorité actuelle a su ces dernières années et surtout ces derniers mois agir efficacement aux côtés de votre commune. Il nous a fallu répondre aux urgences face aux drames et aux déséquilibres engendrés par une crise sanitaire inédite en créant les meilleures conditions de sortie.

Les élus que nous sommes ont travaillé main dans la main avec les 38 communes du canton pour retrouver une vie normale, en agissant vite et avec force, avec l'écoute et le soutien sans faille du Président François Sauvadet.

Oui ! Avec notre expérience et notre dynamisme, nous souhaitons continuer notre action au service des habitantes et des habitants du canton de Ladoix-Serrigny.

Vous pouvez compter sur notre engagement total.

Nous comptons sur votre soutien **dès le premier tour** dimanche 20 juin.

À bientôt.

A blue ink signature of Denis Thomas, consisting of a stylized 'D' and 'T'.

Denis Thomas

Maire de Meursault
Vice-président du Conseil
Départemental de la Côte-d'Or
1^{er} Co Vice-Président de la
Communauté d'agglomération
Beaune Côte et Sud.



**Dans une période
où la vie de chacun
est bousculée,
il est vital d'avoir
des élus qui sachent
écouter et qui
soient respectés.
Des conseillers
départementaux
qui peuvent agir
vite et avec force.**



A blue ink signature of Anne Parent, written in a cursive style.

Anne Parent

Conseillère Municipale
de Pomard
Conseillère Départementale
de la Côte-d'Or
Membre de la commission
des finances.